

Décision

Générale

colonial

Décision n° 101/SAAT/PE remettant un commis des Services administratifs et financiers à la disposition du Président du Conseil de Gouvernement

n° 101/SAAT/PE

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
7 novembre 1968

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1968

Date du numéro
25 janvier 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Daher Gouled, commis principal des services administratifs et financiers (2° échelon) en service au Tribunal de Djibouti est, pour compter du 6 février 1968, remis à la disposition du Président du Conseil de Gouvernement du Territoire Français des Afars et des Issas.